

FLASH-INFOS n°4 – Juillet 2020

Retrouvez toutes vos infos sur le site internet
www.marce nod.fr régulièrement mis à jour

Attention : le secrétariat de Mairie est désormais fermé les jeudis, ainsi que les samedis des semaines impaires.

ETAT CIVIL

Nous avons le plaisir d'accueillir :

- ✓ Lune Mabboux, née le 30 mars, fille de Géraldine Veyret et Romain Mabboux, domiciliés au Moulin Chorel,
- ✓ Tiago Thizy, né le 3 mai, fils de Justine Valla et Samuel Thizy domiciliés à l'Hôpital.
- ✓ Thimothé Fulchiron, né le 16 juin, fils de Caroline Murigneux et Kévin Fulchiron, également domiciliés à l'Hôpital.
- ✓ Valentine Rebière, née le 6 juillet, fille de Samantha Paget et Guillaume Rebière, domiciliés Lotissement des Fresnes.



Nous vous faisons part du décès de Monsieur Georges Laplanche survenu le 25 juin 2020, à l'âge de 79 ans. Monsieur Laplanche était domicilié au hameau des Flaches. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

Le 1^{er} mariage de l'année fut célébré le samedi 4 juillet entre Mesdames Estelle Bailly et Virginie Delhomme, domiciliées rue de l'Ancien Abreuvoir. Félicitations aux mariées.

CONSEIL MUNICIPAL

Suite au renouvellement du conseil municipal, les délégations des nouveaux adjoints sont les suivantes :

- ✓ Catherine Seyve : Enfance/Jeunesse, Vie scolaire et périscolaire, Affaires sociales.
- ✓ Véroniques Sabassier : Bâtiments, Déchets (compétence de SEM), Vie locale, Communication.
- ✓ Raphaël Devigne : Réseaux humides (Eau et Assainissement = compétences de SEM), Cadre de vie et Patrimoine.
- ✓ Patrick Faure : Voirie (compétence de SEM), Réseaux secs (Electricité, téléphone et fibre), Numérique.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Du 1^{er} juillet au 31 août 2020 :

- Lundi : 9h à 12h30
- Mardi : 9h à 12h30
- Mercredi : 9h à 12h30
- Jeudi : fermé
- Vendredi : 14h à 17h30



A partir du 1er septembre :

Mêmes jours et mêmes horaires + le samedi des semaines paires, de 10h à 12h

Fermeture estivale en août : les mardis 4, 11 et 18, ainsi que le lundi 24.

ILLIWAP

La commune dispose d'un nouvel outil de communication nommé Illiwap.

Il est téléchargeable gratuitement suivant la procédure jointe à ce Flash-info.

Il suffit de vous abonner pour recevoir instantanément sur votre téléphone portable, et en temps réel, les informations mises en ligne par la Mairie : alerte météo, annonce de fuite d'eau... ou tout autre message.



SECHERESSE – NIVEAU D'ALERTE

Le département de la Loire connaît un déficit pluviométrique depuis ce printemps, ayant conduit son placement en phase de vigilance dès le 23 avril.



L'absence de précipitations notables depuis la mi-juin, associée à des températures supérieures aux normales, accentuent l'étiage observé sur de nombreux cours d'eau dont les débits sont actuellement très faibles, en particulier sur la moitié est du département.

Cette situation et les perspectives météorologiques sèches des jours et semaines à venir nécessitent de prendre des mesures afin de préserver les usages prioritaires et la survie des écosystèmes aquatiques.

La zone des Monts du Lyonnais à laquelle appartient la commune de Marcenod est placée en situation d'alerte.

Les principales mesures de restrictions concernant les particuliers sont progressives et vont de la limitation des horaires d'utilisation de l'eau à l'interdiction de son utilisation pour les usages suivants : le lavage des voitures hors des stations professionnelles, le remplissage des piscines privées, l'arrosage des pelouses, l'arrosage des jardins potagers, massifs fleuris, plantations arborées...

L'État appelle chacun à limiter au maximum sa consommation d'eau, afin de préserver au maximum les ressources et les milieux. Les services de contrôle seront vigilants durant cette période pour s'assurer du respect des règlements et des arrêtés préfectoraux individuels d'autorisation ou déclaration de prélèvement.

Vous trouverez le détail de l'arrêté sur le site communal.

DECHETS

La déchèterie mobile sera présente à Saint-Christo en Jarez le samedi 26 septembre devant la salle polyvalente.

Si vous avez des réclamations concernant la collecte des ordures ménagères ou du tri sélectif, vous pouvez appeler directement le 0800 882 735, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Il n'est pas souhaitable de contacter uniquement le secrétariat de Mairie car plus il y aura d'appel, plus les réclamations seront prises en compte car le délégataire sera alors pénalisé financièrement.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU



Notre agent communal vient d'effectuer le relevé des compteurs d'eau. Un avis de passage fut déposé dans les boîtes à lettres si le relevé d'index n'a pas été possible.

Merci de prendre contact avec le secrétariat si tel est votre cas.

Par ailleurs, la facture que vous venez de recevoir concerne le second semestre 2019.

RENOUEE DU JAPON

C'est une espèce végétale invasive qui colonise nos cours d'eau et le Couzon n'est pas épargné.

Si cette espèce pose des problèmes en terme de biodiversité, elle peut également aggraver l'érosion des berges.

De plus, elle se multiplie rapidement et produit beaucoup de tiges ou cannes qui sont facilement entraînées par l'eau ou le vent augmentant ainsi la création et la taille des embâcles.



Attention, une fois installée, sa progression est très rapide car elle se multiplie par de nombreux moyens : graines, bouturage, rhizomes... et le moindre bout de plante qui se casse ou qui est coupé est susceptible de se réimplanter et de reprendre sa croissance.

Conseils techniques pour réduire la propagation de la Renouée du Japon :

✓ Techniques préventives :

- conserver une végétation diversifiée et abondante sur les berges pour limiter le développement de cette espèce qui aime les terrains ouverts;
- vérifier la non contamination des terres lors de transports de matériaux dans des projets d'aménagement.

✓ Technique curative :

D'avril à septembre, réaliser des fauches répétitives des parties aériennes : environ 6 passages car en dessous de 4 passages, on stimule sa repousse.

Puis en période hivernale, plantations d'arbres et arbustes adaptés aux bords de rivières afin de concurrencer la Renouée du Japon.

Les années suivantes et sur une période d'environ 6 ans, des fauches régulières sont nécessaires pour épuiser la Renouée et favoriser le développement des plantations.

Par la suite, l'arrache manuel sélectif des pousses de Renouée doit être privilégié pour permettre à la végétation de remplacement de se développer.

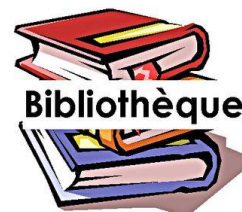
Le SIMA Coise, syndicat de rivière, peut vous accompagner pour la replantation de vos berges.

Contact : Sandie Chossonnery, technicienne rivière au 06 19 68 26 29 ou s.chossonnery@simacoise.fr

BIBLIOTHEQUE

Réouverture avec 3 permanences cet été : les vendredis 3, 17 et 31 juillet, de 16h à 18h30. Elle sera fermée en août.

Nous remercions les personnes qui ont répondu au questionnaire et nous allons prendre leurs demandes en considération. Venez masqués !



BUSINFO STAS



Il sera présent à Marcenod le mercredi 9 septembre, de 16h15 à 18h15, Place des Anciens Combattants.

Vous y trouverez toutes les informations sur les horaires de transport, les abonnements, la cartes Oûra, les ticket...

CLUB DE L'AMITIE

Si les conditions sanitaires le permettent, le club reprendra ses activités le mardi 1^{er} septembre, à 14h00.
Des précisions seront apportées à la fin du mois d'août.

CLASSES EN 0

Suite à la crise sanitaire, la décision a été prise de reporter la journée des classes en 0, initialement programmée le 5 septembre 2020, à l'année prochaine.

A tous les classards intéressés, merci de réserver votre samedi 26 juin 2021.

Le déroulement sera certainement identique à celui prévu ; vous en serez informés en début d'année prochaine



CRITERIUM DU DAUPHINE



Cette épreuve cycliste empruntera les RD 65 et 23 entre Saint-romain en Jarez et Saint-Christo, en passant par le carrefour de l'Hôpital, le mercredi 12 août après-midi, lors de la première étape entre Clermont-Ferrand et Saint Christo en Jarez.

Des perturbations de la circulation routière seront à attendre.

PISCINE INTERCOMMUNALE DU VAL D'ONZON (SORBIERS)

Elle a rouvert ses portes le lundi 29 juin suivant un protocole sanitaire qui va permettre de respecter la distanciation.

Un agent est ainsi affecté à la gestion des entrées afin d'informer le public sur le nouveau fonctionnement de l'établissement et l'application stricte du règlement intérieur et du protocole.

Les horaires d'ouverture évoluent aussi pendant la saison estivale :

- ✓ du lundi au vendredi :
 - de 9h00 à 13h00 (entrées jusqu'à 11h00 et sortie progressive pour les premiers arrivés à partir de 12h00),
 - et de 14h00 à 18h00 (entrées jusqu'à 16h00 et sortie progressive pour les premiers arrivés à partir de 17h00).
- ✓ le samedi : de 9h00 à 13h00 (entrées jusqu'à 11h00 et sortie progressive pour les premiers arrivés à partir de 12h00).



La fréquentation maximale du bassin en instantanée est ramenée à 60 personnes.

Les agents assureront la désinfection des locaux, selon le protocole mis en place pour faire face à l'épidémie de covid-19, en début de journée, pendant les coupures et chaque fois que nécessaire.

RECUPERATION DE METAUX

Afin de vider vos maisons, garages, hangars... de vos vieux métaux (anciens outils agricoles, électroménager et autres) et/ou nettoyez la nature, venez les déposer chez Monsieur Gérard Thollot, chemin du Pont, à Saint-Christo en Jarez.

Ces métaux seront vendus à une entreprise de recyclage et la collecte aidera le corps médical de nos villages (suite au Covid 19).

Vous pouvez déposer vos métaux (uniquement la ferraille) jusqu'au vendredi 31 juillet.

Pour tous renseignements, contactez Monsieur Jean-Paul Bony au 06 40 07 85 14.

Merci de votre générosité.